

Lyon, le 18 octobre 2026

Violences du 17 octobre

Manifester est un droit fondamental, détruire le bien commun est une honte pour la République

C'est avec une profonde consternation que l'Association des maires ruraux de France déplore les violences et les destructions qui ont frappé plusieurs villes françaises ce samedi 17 octobre, en marge des manifestations. L'AMRF dénonce avec la plus grande fermeté ces attaques.

Elles ont visé des bâtiments institutionnels, symboles de notre démocratie, et dégradé des services rendus chaque jour aux citoyens. Elles ont aussi frappé des commerces déjà fragilisés, qui doivent désormais se battre avec leurs assureurs pour évaluer leurs pertes.

Ceux qui s'en prennent ainsi aux lieux de la vie démocratique et à ceux du quotidien des habitants sont de véritables assassins de la démocratie.

Si l'on ne déplore heureusement aucun blessé, l'AMRF exprime son soutien total aux femmes et aux hommes, agents, élus et habitants, qui subissent directement les conséquences de ces actes impardonnables.

Ça suffit !

Un pays démocratique comme la France ne peut accepter ces débordements, organisés par des bandes de pillards et de casseurs.

L'AMRF le rappelle : la liberté de manifester est un droit fondamental qui mérite tous les combats. Elle permet d'exprimer nos mécontentements, nos revendications et parfois nos joies et nos fiertés. Mais elle ne saurait servir de prétexte aux soldats de la paralysie et du chaos démocratique : détruire le bien commun est une honte anti-républicaine qui mérite toutes les condamnations

Les maires ruraux savent que les colères sociales doivent être entendues. Dès décembre 2018, au plus fort du mouvement des Gilets jaunes, l'AMRF avait ouvert les mairies pour recueillir la parole citoyenne et favoriser le dialogue. Que ces doléances aient été si peu suivies d'effets est regrettable.

Mais face à ces pratiques de guérilla récurrentes, la République doit répondre sans subir et sans fléchir. L'arsenal répressif actuel (arrestations, gardes à vue, amendes) ne suffit plus. L'AMRF appelle à changer radicalement de réponse, en développant des sanctions concrètes, exigeantes et utiles à la collectivité, notamment sous la forme de travaux d'intérêt général prononcés par la justice.

Une autre réponse : mettre cette énergie au service des territoires et du vivre-ensemble

Il ne s'agit pas de céder à la tentation d'une démonstration de force, mais d'orienter autrement l'énergie ainsi déployée.

Les événements climatiques détruisent des pans entiers de nos territoires. Nous avons besoin de bras pour reconstruire et anticiper ces catastrophes : débroussaillage, lutte contre les feux de forêt, nettoyage et désembouage de nos rivières.

Mettre la force physique de ces casseurs au service de nos territoires serait une façon de les confronter concrètement à la valeur du bien commun, tout en contribuant à réparer les dégâts qu'ils ont causés.

S'agissant d'un affrontement qui menace nos institutions, l'AMRF estime que l'encadrement d'une telle réponse pourrait être confié au ministère des Armées, dont la discipline légendaire et la force du collectif au service de l'intérêt général sont reconnues.

La République ne doit ni céder à la violence ni renoncer à sa mission éducative. À ceux qui détruisent le bien commun, elle doit aussi apprendre à le reconstruire.

Debout, citoyens démocrates : défendons ensemble nos communes et nos institutions !

Michel Fournier,
Ancien ministre
Président de l'Association des maires ruraux de France
Maire de Les Voivres (88)

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Association des Maires Ruraux de France // presse@amrf.fr

Julien Thibert – Directeur général adjoint // 06 60 89 80 80

Pierre-Marie Georges – Responsable stratégie et médias // 07 88 70 99 75